



La réforme du Collège à l'épreuve des faits

Novembre 2016



L'Institution voudrait faire passer les enseignant-es opposé-es à la réforme du collège pour des dinosaures, voire des réactionnaires, qui ne veulent rien changer au collège, qui ne tireraient aucune leçon des échecs de l'Education nationale. En substance des méchants syndicalistes qui paralyseraient la France par leurs postures idéologiques. Nous oserions nous satisfaire des « *médiocres résultats* » du système éducatif.

Pourtant, la CGT Education fourmille d'idées pour l'école ; ses repères revendicatifs en sont d'ailleurs la preuve. Notre vision de ce que devrait être notre système éducatif n'est pas plus idéologique que celle que le ministère nous impose aujourd'hui. A la CGT, nous pensons que la réussite de tou-ttes les élèves ne peut s'obtenir qu'avec des moyens pour lutter contre les difficultés et le décrochage scolaire, et non à grands renforts d'EPI et d'AP en classe entière. Nous pensons que le socle commun est une vision réductrice et un simple vecteur de la culture dominante et capitaliste. Le collège devrait, au contraire, permettre d'offrir une culture commune émancipatrice, libérée de tout rapport de domination, dans le cadre d'une co-production de savoirs. Nous ne croyons pas non plus au discours selon lequel l'évaluation par compétences permettrait aux élèves de progresser car elle serait plus fine et plus précise. Nous refusons cette hypocrisie car l'évaluation par compétences, même si cela est minoré par la ministre, est bien une recommandation de l'OCDE afin de répondre aux exigences patronales.

Nous ne sommes pas dupes. Le collège ne peut, seul, endosser la responsabilité d'une école qui ne permet plus l'émancipation et l'ascension sociale. Il ne doit pas plus être la courroie de transmission des objectifs patronaux et la gare de triage entre les pauvres qui seraient irrémédiablement destiné-es à l'enseignement professionnel et les autres. La réforme ne changera rien à cet état de fait. Pire, elle l'aggravera !

**Ne nous laissons pas piéger et portons haut et fort l'idée qu'une autre Ecole est possible.
Mais pas celle-là !**

Le collectif d'animation du Pôle Collège



Sommaire

Page 2 : Le collège 2016 : concurrence et des conditions de travail dégradées
Page 3 : Un collège toujours plus inégalitaire
Page 4 : Témoignage de rentrée

Le collège 2016 : concurrence et des conditions de travail dégradées

Conditions de travail : Cette rentrée rime avec temps de travail alourdi et sensation chez certains de « *mal faire* » ou de ne pas faire assez.

Certain-es enseignant-es voient leur nombre de classes en responsabilité augmenter. C'est le cas des professeur-es de LV2. D'autres se voient obligé-es d'aller travailler sur plusieurs établissements car ils/elles se retrouvent en sous-service. Arriver dans un nouvel établissement, être TZR ou contractuel tiendra encore plus de la gageure que précédemment. Se voir contraint d'enseigner l'Enseignement Intégré de Sciences et Technologie (EIST) en sixième est, pour les professeurs de sciences qui ne sont pas volontaires, un véritable bouleversement de leurs pratiques. Certain-es chef-fes d'établissement l'ont imposé à des collègues qui ne le souhaitaient pas. Discipline pour laquelle, accessoirement, ils/elles n'ont pas été formé-es. Ce nouvel enseignement est évidemment un premier pas pour favoriser le remplacement à l'interne dans les matières scientifiques.

EPI : Casse-tête dans la mise en place des EPI. Il faut réunir les équipes ayant, plus ou moins, choisi de travailler ensemble voire de co-animer (et dont les emplois du temps mis en barrettes entraînent fatalement un temps de présence au collège très distendu). Il faut ensuite expliquer aux parents en quoi le fait de perdre du temps d'enseignement disciplinaire, de mettre en place des projets pas toujours pertinents (qui seront néanmoins évalués), va faire progresser leur progéniture...

L'Aide personnalisée (et non individualisée) puisqu'elle se fera la plupart du temps en classe entière, doit se mettre en place à raison de 3 h par semaine pour les sixièmes et une heure par semaine au moins sur les autres niveaux.

Les enseignant-es sont censé-es avoir le choix dans sa mise en œuvre. Chaque discipline doit donc fournir des heures pour ce faire. Une fois le savant calcul de répartition de ces heures effectué, certain-es chef-fes d'établissement souhaitent mettre en place une programmation commune sur les compétences ciblées à travailler ainsi qu'une grille d'évaluation commune.

Nous ne parlerons donc plus de liberté pédagogique des enseignant-es mais bien d'un « *ensoclement idéologique* » des enseignant-es.

Autonomie ou avènement officiel de la concurrence entre établissements. Les parents peuvent désormais faire leur choix, ou leur marché, entre les collèges. Certes, c'était déjà le cas. Le choix d'une option, d'une classe à horaires aménagés ou d'une section sportive pouvait judicieusement permettre de faire de l'évitement scolaire et social. Loin de ses objectifs affirmés (tous les collégiens auront au maximum 26 h par semaine), la réforme du collège va en fait renforcer la situation de concurrence entre établissements par le choix de certains EPI ou le maintien de classes bilingues à certains endroits et pas à d'autres mais aussi parce que cette réforme ouvre droit les portes de l'enseignement privé. Ainsi, comme il est inscrit en toutes lettres dans la plateforme de présentation de la réforme du collège distribué à chaque collégien-ne l'an passé : « *l'organisation des horaires peut varier dans les collèges privés* ». Ainsi, certains collèges privés vont continuer de proposer des options supprimées par la réforme du collège... Mais payantes !

Temps de travail : Prenons l'exemple d'un-e professeur-e principal-e. Sa prime n'est pas revalorisée en cette rentrée. Pourtant, un-e professeur-e principal-e de sixième devra participer aux conseils de cycle (officiels ou informels), appliquer comme les autres les nouveaux programmes, préparer ses créneaux d'AP, les évaluer, se familiariser avec le nouveau bulletin, penser tout son enseignement en termes de compétences.

En troisième, les enseignant-es devront de plus se coordonner pour évaluer ensemble, les compétences du socle afin de comptabiliser les points pour le nouveau DNB. Bien sûr tous ces temps de concertation se feront en dehors du temps de service.

Des heures supplémentaires non payées, c'est aussi ça la réforme du collège.

Un collège toujours plus inégalitaire

Du socle, encore du socle, toujours du socle !

Plus que jamais, le Ministère fait du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la pierre angulaire de l'évaluation. Il se décline désormais en cinq domaines et huit composantes mais sa philosophie générale ne change pas : il reste un outil stratégique au service d'une Education libérale visant d'abord à l'employabilité des futur-es salarié-es.

La récente double-nomination sur l'académie de Paris d'un DASEN primaire-collège et d'un DASEN lycée-supérieur prouve bien la volonté politique d'établir une école du socle jusqu'à 16 ans pour certain-es et l'accès au « *Bac -3 / Bac +3* » pour d'autres.

LSUN : kesako ?

Le « *Livret Scolaire Unique Numérique du CP à la 3^{ème}* » est présenté par le ministère comme un outil « simple » pour rendre compte aux parents des acquis de leurs enfants. La méthode Coué ministérielle ne masque pas la réalité de cet outil dématérialisé et jargonnant qui ne fera pas sens pour les élèves et les familles, en particulier les plus éloignés de la culture scolaire.

Le retour d'items comportementaux, sortis par la porte avec la note de Vie scolaire et revenant par la fenêtre, signifie bien que la normalisation des comportements est un objectif majeur du système.

Enfin, le traitement numérique de ce livret, au-delà du prétexte « *facilitateur de communication* » et de l'aspect « *mode incontournable* », présente un recueil de données à caractère personnelles qui met le/la citoyen-ne sous surveillance dès son plus jeune âge.

Un nouveau Brevet

A partir de juin 2017, l'obtention du diplôme national du Brevet reposera sur :

- La maîtrise du socle commun pour 400 points.

Chacune des huit composantes du socle sera évaluée par une échelle de quatre niveaux possibles (maîtrise insuffisante = 10 points, maîtrise fragile = 25 points, maîtrise satisfaisante = 40 points et très bonne maîtrise = 50 points). Sur quels critères précis ? Aucune piste n'est avancée par le Ministère. Il va abandonner les équipes pédagogiques à leur triste sort en les laissant, prétextant l'autonomie des établissements et définir dans chaque collège des critères purement locaux (sous la houlette de l'omniprésent conseil pédagogique).

Cela laisse augurer soit des petites « *bidouilles* » internes pour se débarrasser de cette ineptie, soit la création de machines infernales à évaluer avec tous les degrés imaginables de complexité et d'inefficacité !

En plus d'avancer encore un peu vers le démantèlement de l'Education Nationale, le ministère va accroître le désarroi des enseignant-es pour qui toutes ces injonctions fumeuses ne font pas sens.

Quant à la hiérarchie, elle se voit, là, dotée d'un outil de pilotage idéal pour faire pression sur les équipes afin que les résultats obtenus soient fidèles aux objectifs définis par l'Académie.

- Un examen terminal pour 300 points.

Il comportera trois épreuves notées chacune sur 100 points :

- mathématiques, physique-chimie, SVT et technologie,
- français, histoire-géographie, éducation morale et civique,
- une épreuve orale portant sur la soutenance d'un projet au cours d'un EPI ou d'un parcours (Avenir, citoyen, EAC).

L'apparition d'un l'oral EPI et d'épreuves multidisciplinaires (avant de devenir interdisciplinaires) marque bien la volonté de l'institution d'utiliser l'évaluation comme bras armé pour imposer une réforme dont la grande majorité de la profession ne veut pas.

Bilan évaluation

Cette réforme de l'évaluation qui s'appuie sur un nouveau Livret et un nouveau Brevet, masquée par le vrai-faux débat sur la suppression des notes, ne remet nullement en cause l'aspect « *sélectionneur* » que le système entend faire jouer à l'enseignant-e. Transformée en machine à croix, celui/celle-ci va se retrouver « *ensoclé-e* », à constater l'accroissement des inégalités scolaires.



Entretien avec Nathalie GENDRE,
professeure dans un collège REP du X^{ème} arrondissement de Marseille

Comment s'est passée ta journée de pré-rentrée ?

Assez flottante, nous avons 3 BMP non affectés (certaines classes sont sans prof de maths). Même si le problème s'est rapidement résolu (la venue de notre recteur dans les locaux dès le jeudi avec audience des représentant-es des personnels, n'y est probablement pas pour rien), la première journée a été assez tendue. De plus, ces affectations post-rentrée font que nos emplois du temps définitifs ne sont toujours pas effectifs... Au-delà des problèmes d'organisation personnels cela révèle un paradoxe : comment nous demander de préparer un travail interdisciplinaire dans le cadre des EPI, travail forcément élaboré en amont de la rentrée, alors même qu'on peine à obtenir les moyens en personnels pour le jour J ? Nous avons donc posé une HIS dès le mardi suivant.

Depuis, quel climat de travail constatez-vous ?

Du fait des emplois du temps, nous restons dans un certain flottement. Les élèves le ressentent, sans compter qu'à force de recourir à de plus en plus de BMP (ils ont explosé sur le département en collège l'an passé), les équipes peinent à être stabilisées. Dans un collège ZEP où les enfants connaissent des difficultés sociales qui freinent leurs apprentissages, un peu de stabilité à l'école ne serait pas du luxe.

L'an passé, les seuils d'effectifs ont été modifiés par la DASEN. Le « +1 par classe » est devenu très concret, d'autant que dans la pratique, les seuils constituent une moyenne et non la réalité des classes. Du fait des options, des écarts importants sont constatés entre les classes et dans certaines les collègues sentent que le cours magistral si décrié par notre ministère risque de s'imposer de lui-même sauf à faire garderie. Encore un paradoxe de cette rentrée, des moyens qui ne correspondent pas aux besoins des belles idées avancées pour vendre la réforme.

Finalement, cette réforme s'applique-t-elle ?

Plus ou moins et cela dépend des établissements. Chez nous, il n'y a pas d'EPI hormis pour « sauver » le latin-grec. Sous couvert d'EPI, on dédouble certaines disciplines... Mais les programmes eux ont changé, le volume d'heures par élèves aussi : c'est certainement le cœur de la réforme sur lequel notre administration ne pliera pas, économies et flexibilité sans oublier un nivellement par le bas des contenus qui n'est pas sans rappeler l'esprit « culture G » du premier socle.

Travaillant en REP, quand je vois le tournant très peu disciplinaire et très « compétences » pris par nos programmes, je constate qu'on veut que je prépare mes élèves à devenir une bonne main-d'œuvre peu qualifiée... Pour le reste je crains que le pire soit à venir... Hollande n'a-t-il pas parlé de s'attaquer désormais aux lycées ?

Une mobilisation de toute l'Education telle que la défendait la CGT Educ'action en intersyndicale durant le mouvement contre la réforme collège me paraît, aujourd'hui, toujours et encore plus d'actualité.



Pour rejoindre la CGT Educ'action

Je souhaite :

Me syndiquer

Prendre contact

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mél :

Corps :

Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à : **la CGT Educ'action**
263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex - unsen@ferc.cgt.fr

